

**Vendredi 12 Juillet 2019**

## Implantation de la zone 30 à Lambézellec

Comme dans plusieurs quartiers, la Ville de Brest continue son action pour une sécurisation des axes routiers et pour des usages partagés et apaisés de l'espace public. C'est dans cet optique qu'une nouvelle « zone 30 km/h » sera bientôt déployée dans le quartier de Lambézellec.

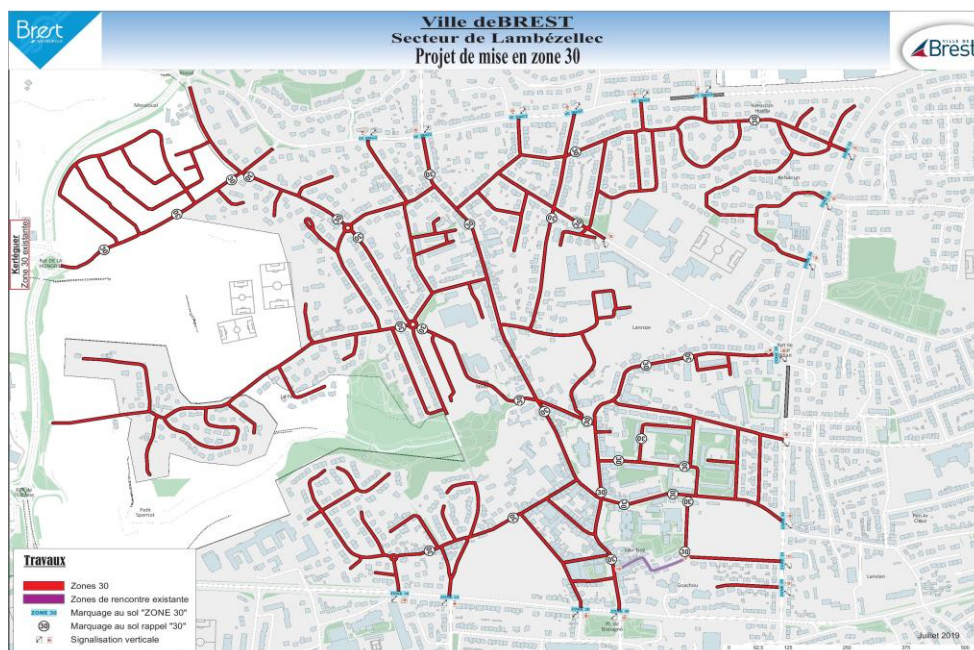
Le déploiement des zones 30 se poursuit à Brest avec pour objectifs :

- La réduction de la vitesse, facteur d'accidentologie,
- La réduction de la pollution visuelle,
- Partage des espaces publics entre tous les utilisateurs pour une cohabitation apaisée.

Le principe est toujours le même : à l'intérieur de la zone, suppression des panneaux de rappel de la limitation, pour privilégier le marquage au sol. Ces mesures permettent de contribuer à préserver l'environnement et améliorer la qualité de l'air tout en réduisant le bruit et le stress, grâce à une conduite plus fluide.

Les aménagements dans le quartier de Lambézellec représentent un coût de 21000 € HT : fourniture et pose de 31 panneaux et 40 marquages « rappel 30 » seront positionnés aux abords des bâtiments recevant du public (école, administrations..), au niveau des coussins/plateaux et au niveau des flux de circulation importants.

Les panneaux restent obligatoires en entrée de zone mais seront supprimés dans la zone, ce qui permet de réduire également la pollution visuelle. Les trottoirs en sont également libérés permettant ainsi une circulation plus aisée pour les PMR et les piétons. D'un point de vue financier, la réduction de panneaux de signalisation dans la ville engendre une réduction de coût d'investissement mais aussi d'entretien.



1/1